

## Enfin un livre en français sur les FNB!

PAR HÉLÈNE GAGNÉ\*

**Si vous n'étiez pas convaincu que les fonds négociés en bourse avaient une place dans votre portefeuille, voici un livre qui pourrait vous convaincre du contraire.**

**A** lors que les investisseurs ont connu l'un des pires marchés baissiers de 2000 à 2003, le nombre de fonds négociés en bourse (FNB) sur les parquets nord-américains est passé de 30 à 130, et leurs actifs eux sont passés de 36 à 100 milliards de dollars américains. Comment expliquer pareil mouvement à contre-courant?

Carrément dégoûtés par une suite quasi incessante de scandales touchant les sociétés dans lesquelles ils ont investi, nombreux sont ceux qui ne savent plus à quel saint se vouer pour sélectionner leurs titres. Ils ne sont pas les seuls : les gestionnaires de fonds communs de placement sont confrontés au même dilemme. C'est pourquoi environ 80 % d'entre eux ne parviennent pas à battre de façon constante leur indice de référence.

« Si la décennie des années 90 a été celle des fonds communs, les dix prochaines années seront celles des FNB », écrit Howard J. Atkinson dans son livre *Les fonds négociés en bourse*<sup>1</sup>. L'émergence des FNB ayant coïncidé avec la fin du marché haussier, bon nombre croyaient que la débandade boursière allait sonner le glas de ces placements dont la stratégie se limite à reproduire un indice (ou un sous-indice). Surprise : c'est l'inverse qui s'est produit.

Les FNB, avec leur approche passive, ont passé avec succès leur test d'endurance en 2002. S'il y a une année où les ressources (intelligence, recherche, analyse) des « stock pickers » pouvaient faire la différence, c'était 2002. Pourtant, huit des 11 FNB de Barclays Global Investors (dont Howard J. Atkinson est un directeur) offerts au Canada ont terminé dans le 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> quartile, devançant ainsi la majorité des gestionnaires actifs. Cette tendance s'est poursuivie en 2003, alors que les bourses sont passées d'un mode baissier à un mode haussier.

Les investisseurs institutionnels (par exemple, les caisses de retraite) ont de plus en plus recours aux FNB. Avec 75 % des actifs, ils en sont les plus importants utilisateurs.

Les Canadiens ont aussi leurs raisons d'opter pour une stratégie indicielle. La première d'entre elles, selon un sondage Ipsos-NPD, tient à leur incapacité à de-

venir quels gestionnaires actifs parviendront à battre constamment le marché. La préoccupation de voir leur gestionnaire remplacé ou le style de gestion modifié compte aussi pour beaucoup dans le choix de ces investisseurs. Force est de reconnaître que les nombreuses fusions entre sociétés de fonds communs ont entraîné le regroupement et la disparition de certains de leurs produits. Leurs détenteurs de parts se sont retrouvés devant un fait accompli et, de toute évidence, n'ont pas apprécié.

Quant aux investisseurs américains, ils choisissent les FNB d'abord pour leur efficacité sur le plan fiscal et pour leurs faibles frais. Sachant que nous payons plus d'impôt et que les frais de gestion des fonds communs offerts au Canada sont supérieurs à ceux qui sont exigés aux États-Unis, Howard J. Atkinson se penche longuement sur ces aspects dans son ouvrage.

« Trop peu d'investisseurs examinent leurs rendements après impôt » déplore-t-il. Le gestionnaire d'un fonds commun d'actions canadiennes remanie en moyenne 80 % de son portefeuille au cours d'une année; un indice comme le S&P/TSX 60 remplace environ 8 % de ses avoirs. Plus le taux de roulement des titres est élevé, plus l'investisseur est susceptible d'écooper d'une facture fiscale dans l'année pour ses placements non enregistrés. « Il est raisonnable de croire que la part de rendement absorbée par les impôts avoisine les deux points de pourcentage. » En supposant un rendement de 8 %, c'est le quart qui part en impôt...

Quant aux frais de gestion, l'auteur les compare à de la rouille qui s'attaque au fer. Dans un exemple repris de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, il explique comment un rendement annuel de 7 % pendant 20 ans, réduit des frais de gestion (FG) annuels de 2,34 %, ne laisse à l'investisseur que 55 % de ce qu'il aurait dû toucher.

Le nombre croissant de FNB accessibles aux investisseurs canadiens permet dorénavant de bâtir des portefeuilles plus robustes et à moindres coûts. Malgré leurs avantages, les FNB ne sont qu'un outil de plus à votre disposition. Bâtir un portefeuille, c'est un peu comme construire une maison. Sa solidité est tributaire du plan (c'est-à-dire de votre stratégie d'ensemble) et de l'utilisation efficiente que vous ferez de tous les outils dans votre coffre. +

1. Les fonds négociés en bourse, Howard J. Atkinson, en collaboration avec Donna Green (traduction de The New Investment Frontier II), Collection Affaires Plus, Les Éditions Transcontinental inc., 2003.

\*Adm.A., F.Pl. fin., conseiller en placement (PWL Capital) et auteur du livre *Maximisez votre capital retraite*

